

03/04/2018

NOTE DE  
PRESENTATION  
BREVE ET  
SYNTHETIQUE  
DES BUDGETS  
PRIMITIFS 2018

Conseil  
Municipal  
du 13 avril 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de  
**Wissembourg**

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)  
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances  
Sources : Budgets 2017 et 2018 (budget principal et budgets annexes)

## Sommaire

BUDGET VILLE .....	4
I. CADRE GENERAL DU BUDGET .....	4
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	5
III. FISCALITE .....	8
IV. CHARGES DE PERSONNEL .....	8
V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL .....	9
VI. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	9
VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANNUELS .....	11
VIII. ENDETTEMENT .....	11
1. Evolution rétrospective de la dette de la ville .....	11
2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2018.....	12
a. Structure de la dette au 01/01/2018.....	12
b. Répartition de la dette par prêteur au 01/01/2018.....	13
3. Eléments prospectifs au niveau de la dette de la ville .....	13
4. Capacité de désendettement .....	14
IX. BUDGETS CONSOLIDES.....	14
BUDGET EAU .....	15
I. SECTION D'EXPLOITATION .....	15
II. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	16
III. AUTOFINANCEMENT .....	16
IV. ENDETTEMENT .....	17
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES .....	18
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	18
II. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	19
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE .....	19
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	19
II. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	20
III. ENDETTEMENT .....	20
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE .....	21
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	21
II. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	21
III. ENDETTEMENT .....	22
BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS .....	22
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	22
II. SECTION D'INVESTISSEMENT .....	22
III. ENDETTEMENT .....	23
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL .....	23
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	23

II. SECTION D'INVESTISSEMENT ..... 23  
III. ENDETTEMENT ..... 24

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et présente donc les principales informations synthétiques et évolutives des budgets primitifs 2018 du budget principal de la commune et des budgets annexes.

**Cette note complète la synthèse des budgets 2018 adressée à chaque membre du Conseil Municipal.**

## **BUDGET VILLE**

### **I. CADRE GENERAL DU BUDGET**

**Dans un contexte financier marqué par le retour de la croissance mais également contraint par le retour de l'inflation, le budget primitif 2018 de la ville veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de la commune.**

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unicité, équilibre et sincérité. Le budget primitif constitue l'acte fondamental du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, en qualité d'ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile 2018.

L'exigence légitime croissante des citoyens nécessite de faire des choix dans la préparation budgétaire afin de maintenir un niveau d'autofinancement suffisant nécessaire à l'investissement.

Pour continuer à être les piliers de la République, les communes ont besoin de disposer de moyens leur permettant d'exercer au mieux leurs missions.

Dans ce contexte, un discours de clarté et de transparence vis-à-vis des citoyens est nécessaire. La baisse brutale des dotations de l'Etat de ces dernières années a nécessité des efforts de rationalisation, de mutualisation et de modernisation de l'action publique locale. Ces efforts se poursuivent aujourd'hui pour garantir une maîtrise des équilibres budgétaires sans toucher aux taux fiscaux d'imposition (TH, TF, CFE) de la commune.

Le débat d'orientation budgétaire du 16 mars dernier a posé les bases à partir desquelles nous proposons de construire le budget primitif pour l'exercice 2018 de notre collectivité.

Il est rappelé que les budgets primitifs 2018 sont présentés avec la reprise des résultats de l'exercice précédent.

## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Voici un tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes de fonctionnement de l'exercice 2018 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	2 520 000.00 €	Excédent antérieur reporté	365 272.44 €
Dépenses de personnel	4 660 000.00 €	Recettes des services	1 160 000.00 €
Autres dépenses de gestion courante	1 630 000.00 €	Impôts et taxes	7 090 000.00 €
Dépenses financières ( Intérêts )	275 000.00 €	Dotations et participations	2 000 000.00 €
Dépenses exceptionnelles	31 000.00 €	Autres recettes de gestion courante	130 000.00 €
Autres dépenses	210 000.00 €	Recettes exceptionnelles	37 727.56 €
Dépenses imprévues	54 000.00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>9 380 000.00 €</b>	Autres recettes	70 000.00 €
Charges ( écritures d'ordre entre sections )	620 000.00 €	<b>Total recettes réelles</b>	<b>10 853 000.00 €</b>
Virement à la section d'investissement	960 000.00 €	Produits ( écritures d'ordre entre sections )	107 000.00 €

**TOTAL 10 960 000.00 €**

**TOTAL 10 960 000.00 €**

**Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent au total à 9 380 000 €. Par rapport aux dépenses budgétisées 2017, ces dépenses prévisionnelles 2018 sont globalement en baisse de 250 000 € (-2,60%).**

Cette baisse s'explique principalement par une baisse de 50 000 € des dépenses de personnel, une hausse de 40 000 € des dépenses courantes, une baisse des charges financières de 15 000 €, une baisse des autres charges de gestion courante de 138 000 €, une baisse des dépenses exceptionnelles de 131 000 € et une augmentation des dépenses imprévues de 40 000 € par rapport aux montants budgétisés 2017 incluant les décisions modificatives de l'année 2017.

→ L'augmentation des dépenses courantes prévisionnelles 2018 de 40 000 € s'explique notamment par les principales variations suivantes :

Energie - Electricité	+ 25 000 €	Rajout des charges du nouveau bâtiment des archives (ancienne synagogue) + augmentation des coûts de l'énergie
Fournitures administratives	- 4 000 €	Economie notamment sur les cartouches et toners
Livres	+ 23 000 €	Achat livres sur Wissembourg
Autres matières et fournitures	- 5 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Prestations de services	- 8 000 €	Notamment baisse prévisionnelle de 22 000 € de la redevance sur les ordures ménagères (calcul effectué en 2018 selon le poids des déchets) et mise en place d'un traitement de désinfection par anoxie des collections (+10 000 €)

Locations mobilières	- 19 000 €	Pas de location de tribunes et de scènes mobiles pour les festivités en 2018
Entretien – réparations de réseaux	- 10 000 €	Moins de recours à l'entreprise pour les réparations prévues en 2018 au niveau de l'éclairage public
Entretien bois et forêts	+ 35 000 €	Poursuite des travaux d'entretien des routes forestières (subventionnés à 50%)
Entretien matériel roulant	- 10 000 €	Notamment lié à l'achat d'une nouvelle nacelle donc pas de travaux réparation prévus en 2018 sur ce véhicule
Assurances	+ 9 000 €	Augmentation assurance responsabilité civile + assurance collections Wentzel à prévoir en 2018
Autres frais divers	+ 26 000 €	Contrôle des poteaux d'incendie à prévoir en 2018 (+ 9 000 €) ; augmentation de 5 000 € du coût prévisionnel d'abattage et d'élagage des arbres ; prévision de 3 000 € de frais de démontage par un spécialiste des grandes pièces aux archives ; abonnements logiciels complémentaires à prévoir en 2018 (+ 7 000 €) pour la pointeuse et les logiciels Office.
Impression catalogues et imprimés	- 4 000 €	Ajustement par rapport aux réalisations 2017
Honoraires	- 28 000 €	Notamment moins d'honoraires « forêt » à payer à l'ONF (-24 000 €) ; ajustement par rapport au montant réalisé en 2017
Transport de biens	+ 9 000 €	Notamment 18 000 € de prévu en 2018 pour le transfert des collections vers le site de l'ancienne synagogue ; diminution de 9 000 € des dépenses prévisionnelles de débardage (forêt)

→ La baisse des dépenses financières prévisionnelles 2018 de 15 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

- Intérêts de la dette : - 6 000 €
- Intérêts ligne de trésorerie : - 11 000 €
- Escomptes accordés : + 1 000 €
- Autres frais financiers : + 1 000 €

→ La baisse des autres charges de gestion courante prévisionnelles 2018 de 138 000 € s'explique principalement par les variations suivantes :

Participation SIVU forestier de Wissembourg et environs	- 49 000 €	Moins de volume à traiter en 2018 par les bûcherons du SIVU
Subvention CCAS Wissembourg	- 10 000 €	Délibération du Conseil Municipal du 19 janvier 2018
Subvention CCAS Altenstadt	- 5 000 €	Réajustement par rapport aux excédents disponibles au 31/12/2017

Subvention Pétanque club de Wissembourg	- 20 000 €	Pas de Masters de pétanque en 2018
Subvention association du festival international de musique de Wissembourg	+ 6 000 €	Augmentation suite à la facturation de la location de la salle liée au festival
Contribution assainissement pluvial	- 23 000 €	Nouvelles modalités de calcul à définir pour 2018
Subvention budget annexe LA NEF	- 25 000 €	Ajustement par rapport aux besoins du budget annexe LA NEF
Subvention FDMJC	- 6 000 €	Pas de suivi pédagogique en 2018 au niveau de la maison des Associations
Participation Parc Régional des Vosges du Nord	- 3 000 €	Réajustement par rapport aux participations sollicitées en 2018

→ La baisse des dépenses exceptionnelles prévisionnelles 2018 de 131 000 € s'explique essentiellement par l'absence d'absorption en 2018 de déficit de budget annexe (- 130 000 € par rapport au montant prévu au budget 2017).

**Quant aux recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement, elles s'élèvent à 10 487 727,56 € (hors excédent reporté) pour l'exercice 2018.**

**Par rapport aux recettes budgétisées en 2017, ces recettes prévisionnelles 2018 sont quasiment stables (-0,08 %).**

En intégrant l'excédent antérieur reporté, les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement 2018 se montent à 10 853 000 €.

Ce maintien des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'explique principalement par une baisse de 30 000 € des recettes de services (suite à un changement d'imputation comptable des charges de bâtiment refacturées), par une hausse des recettes prévisionnelles liées aux impôts et taxes de 70 000 € (essentiellement due à une hausse de 104 000 € des recettes des 4 taxes TH, TFB, TFNB et CFE, à une hausse de 106 000 € des recettes de la CVAE conjuguée à une baisse prévisionnelle de recettes de 131 000 € au niveau des taxes additionnelles de droit de mutation), par une baisse des dotations et participations de 65 000 € (principalement due à une baisse des aides de 50 000 € de l'Etat au niveau des contrats aidés) et une hausse des atténuations de charges de 25 000 € (ajustement des remboursements de rémunérations sur les réalisations 2017).

**Il faut noter, qu'à ce jour, les dotations de l'Etat 2018 ne nous ont toujours pas encore été notifiées.**

La ville est partie pour 2018 sur une hypothèse de baisse de 17 000 € de la dotation forfaitaire (liée à la diminution du nombre d'habitants) et une hausse de 13 000 € de la dotation de solidarité rurale (augmentation de l'enveloppe nationale suite au vote de la loi de Finances 2018) par rapport aux montants budgétisés en 2017.

### III. FISCALITE

Voici un tableau récapitulatif concernant l'évolution des bases et du produit fiscal liés aux 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) :

Libellés	Bases notifiées 2018	Variation des bases par rapport aux bases notifiées en 2017	Wissembourg Taux de référence 2017	Variation de taux proposée	Taux proposés 2018	Produit voté 2018	Variation du produit par rapport au produit notifié 2017	Taux moyens communaux au niveau national 2017 pour mémoire
Taxe d'habitation	8 811 000 €	- 0.29 %	23.73%	0%	23.73%	2 090 850 €	- 6 170 €	24.47%
Taxe foncière (bâtie)	12 173 000 €	1.02 %	15.24%	0%	15.24%	1 855 165 €	18 745 €	21.00%
Taxe foncière (non bâtie)	152 500 €	1.26 %	69.46%	0%	69.46%	105 927 €	1 320 €	49.46%
Cotisation foncière des entreprises	7 271 000 €	6.49 %	20.31%	0%	20.31%	1 476 740 €	89 973 €	26.29%
					Total	5 528 682 €	103 868 €	

**Il est proposé au Conseil Municipal, pour la septième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition.**

Ainsi, le produit fiscal attendu des 4 taxes (TH, TFB, TFNB et CFE) pour l'exercice 2018 s'élève à 5 528 682 €. Il est en hausse de 103 868 € par rapport à celui notifié en 2017 (hors rôles supplémentaires).

L'augmentation globale des bases notifiées se monte à 1,94 % entre 2017 et 2018.

Il faut également noter une augmentation de recettes de 106 446 € concernant la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et une baisse de recettes prévisionnelles de 131 000 € au niveau des taxes additionnelles sur les droits de mutation entre 2017 et 2018.

### IV. CHARGES DE PERSONNEL

131 personnes travaillent actuellement pour la ville de Wissembourg ce qui représente en équivalent temps plein un nombre théorique de 113,12 personnes.

Le budget prévisionnel des dépenses de personnel s'élève à 4 660 000 € pour l'exercice 2018. Il représente près de 49,68% des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de l'exercice 2018.

**Ces dépenses sont en baisse de 50 000 € par rapport à celles budgétisées en 2017 ce qui représente une baisse de 1,06 %.**



Cette baisse s'explique principalement par une diminution du nombre d'heures et donc du coût des professeurs de l'Ecole des Arts, une diminution du coût des contrats liés au chantier d'insertion (moins d'effectifs) et par l'impact de certains départs ou mutations.

Il faut également noter pour 2018 une baisse de près de 50% du coût des contrats aidés ce qui engendre également une minoration des aides de l'Etat liées à ces contrats.

## **V. L'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL**

**En incluant l'excédent reporté de l'exercice précédent, l'autofinancement brut prévisionnel global dégagé en 2018 pour financer les dépenses d'investissement est de 1 473 000 €.**

Il est en augmentation de près de 27% par rapport à celui de 2017.

Cette augmentation est principalement due à une baisse significative des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement (-2,60%) et à un quasi-maintien des recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement (-0.08%).

**Sachant que la ville de Wissembourg prévoit de rembourser près de 905 000 € d'emprunts à long terme sur l'exercice 2018, l'autofinancement net prévisionnel global disponible pour financer les investissements se monte à 568 000 € pour l'exercice 2018.**

Cet autofinancement net prévisionnel est en hausse de près de 28% par rapport à celui qui a été budgétisé en 2017.

PS : il est rappelé que l'emprunt à court terme de 150 000 € sera remboursé en 2018 par la vente de la maison forestière de la Hardt et que l'emprunt à court terme de 600 000 € le sera par le versement par l'Etat du FCTVA sur les investissements 2017.

## **VI. SECTION D'INVESTISSEMENT**

**La liste des investissements envisagés en 2018 est détaillée dans la synthèse des budgets 2018.**

Voici le tableau synthétique retraçant la structure des dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement pour l'exercice 2018 :

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement reporté	578 930,77 €	Virement section de fonctionnement	960 000,00 €
Remboursement emprunts à long terme	905 000,00 €	FCTVA (investissements 2017)	545 000,00 €
Remboursement emprunts à court terme	750 000,00 €	Mise en réserves (couverture solde + crédits reportés)	960 000,00 €
		Taxe d'aménagement	63 000,00 €
		Vente maison forestière Hardt	151 000,00 €
TOTAL	2 233 930,77 €	Subventions (ETAT, REGION, DEPARTEMENT...)	970 000,00 €
Travaux bâtiments	1 850 000,00 €	Autres recettes	41 000,00 €
Travaux voirie	510 000,00 €	Emprunt à long terme	1 280 000,00 €
Autres travaux	275 000,00 €	Emprunt à court terme	530 000,00 €
Autres dépenses	1 144 069,23 €		
Charges (écritures d'ordre)	107 000,00 €	Produits (écriture d'ordre)	620 000,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 120 000,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 120 000,00 €</b>

**Par rapport au budget 2017, les dépenses prévisionnelles d'équipement sont passées de 4 553 000 € en 2017 à 3 705 000 € en 2018 soit une baisse de près de 19%.**

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne synagogue (650 000 €) en vue de l'implantation des réserves du musée et des archives municipales se terminent en 2018.

Deux projets importants débutent cette année :

- Travaux de restructuration du gymnase municipal en salles multiactivités 600 000 € de crédits prévus en 2018
- Travaux de réhabilitation des vitraux (église St Pierre et Paul) 180 000 € de crédits prévus en 2018

La ville de Wissembourg a également prévu en 2018 l'acquisition des collections Wentzel pour 255 000 €.

Pour financer ces dépenses prévisionnelles d'équipement, la ville pourra entre autres compter sur son autofinancement net prévisionnel, sur d'importantes subventions (970 000 €) et sur la taxe d'aménagement (63 000 €).

**Pour équilibrer le budget 2018, la ville a prévu 1 280 000 € d'emprunts à long terme et 530 000 € d'emprunts à court terme pour le préfinancement du FCTVA.**

## VII. CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURI-ANUELS

Dans le cadre de ce budget 2018, plusieurs dépenses d'équipement ont été et seront traitées sous la forme d'une autorisation de programmes et crédits de paiements (AP/CP). Voici les cinq opérations concernées :

Imputation budgétaire	N° AP	Durée	Intitulé	Montant AP (TTC) en €	Montant des CP (TTC) en €						
					2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
21318 + 2184 + 2188 prog. 678 fct 020	001/2015	4 ans	Travaux création ateliers – centre technique	322 000 €	0 €	1 000 €	21 000 €	170 000 €	130 000 €	0 €	0 €
21318 + 2184 prog. 651 fct 020	001/2016	5 ans	Travaux archives (ancienne synagogue)	1 845 000 €	14 000 €	31 000 €	100 000 €	1 050 000 €	650 000 €	0 €	0 €
2151 + 2152 prog. 610 fct 022	002/2016	3 ans	Travaux traversée Altstadt 2°TR (voirie + réseaux secs)	1 010 000 €	0 €	0 €	138 000 €	793 000 €	79 000 €	0 €	0 €
21318 + 2184 prog. 713 fct 411	001/2018	3 ans	Travaux restructuration gymnase en salle multiactivités	3 350 000 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	600 000 €	2 740 000 €	0 €
21318 fct 324	002/2018	4 ans	Travaux de réhabilitation des vitraux de l'église St Pierre et Paul	880 000 €	0 €	0 €	0 €	7 000 €	180 000 €	600 000 €	93 000 €

## VIII. ENDETTEMENT

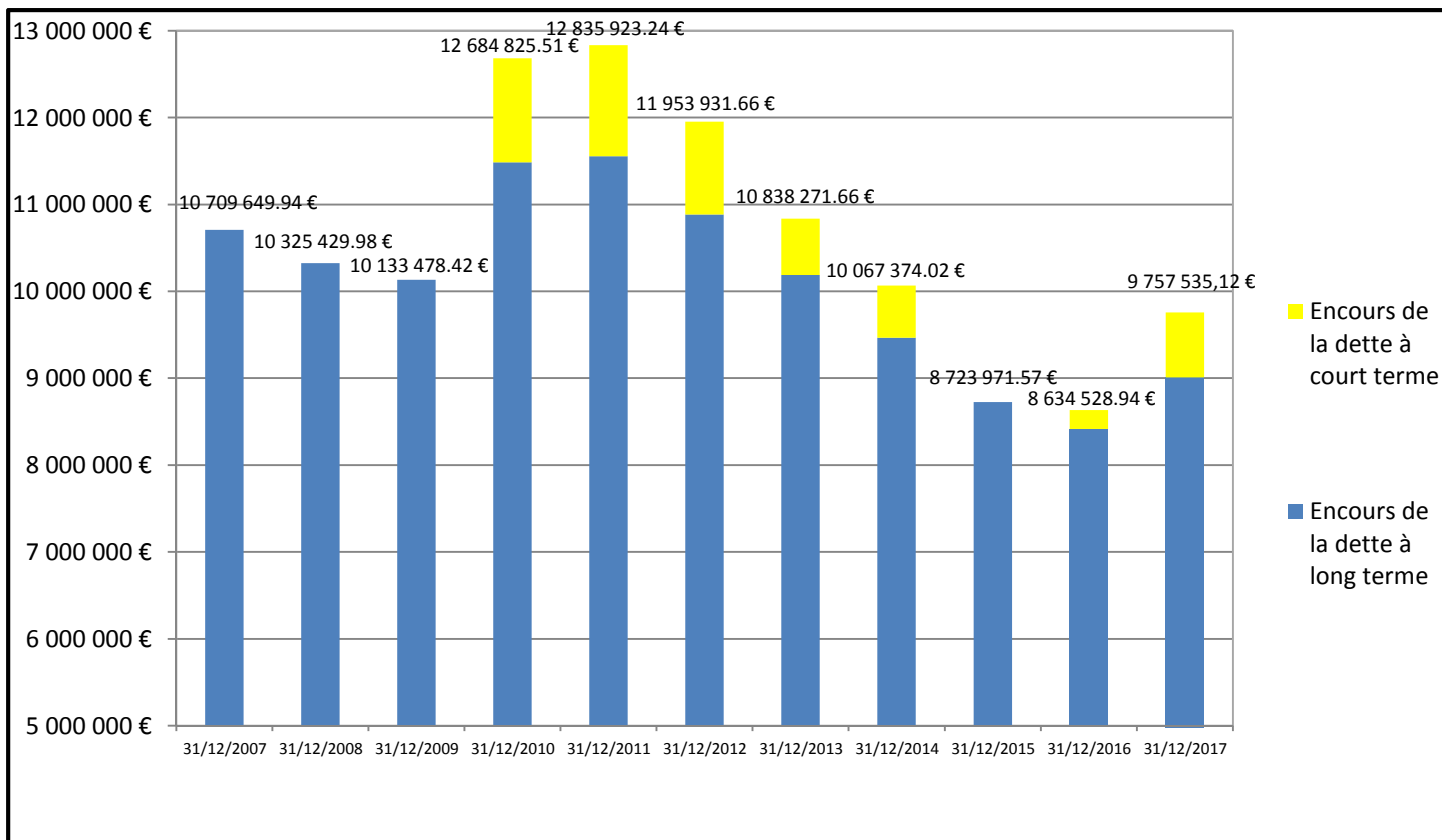
L'endettement global au 01/01/2018 du budget principal s'élève à 9 757 535,12 € réparti comme suit :

- 9 007 535,12 € d'emprunts à long terme soit 1 141,06 €/hab.
- 750 000,00 € d'emprunts à court terme

Le détail des lignes d'emprunts en cours au 01/01/2018 figure dans la synthèse du budget primitif 2018 jointe en annexe.

### 1. Evolution rétrospective de la dette de la ville

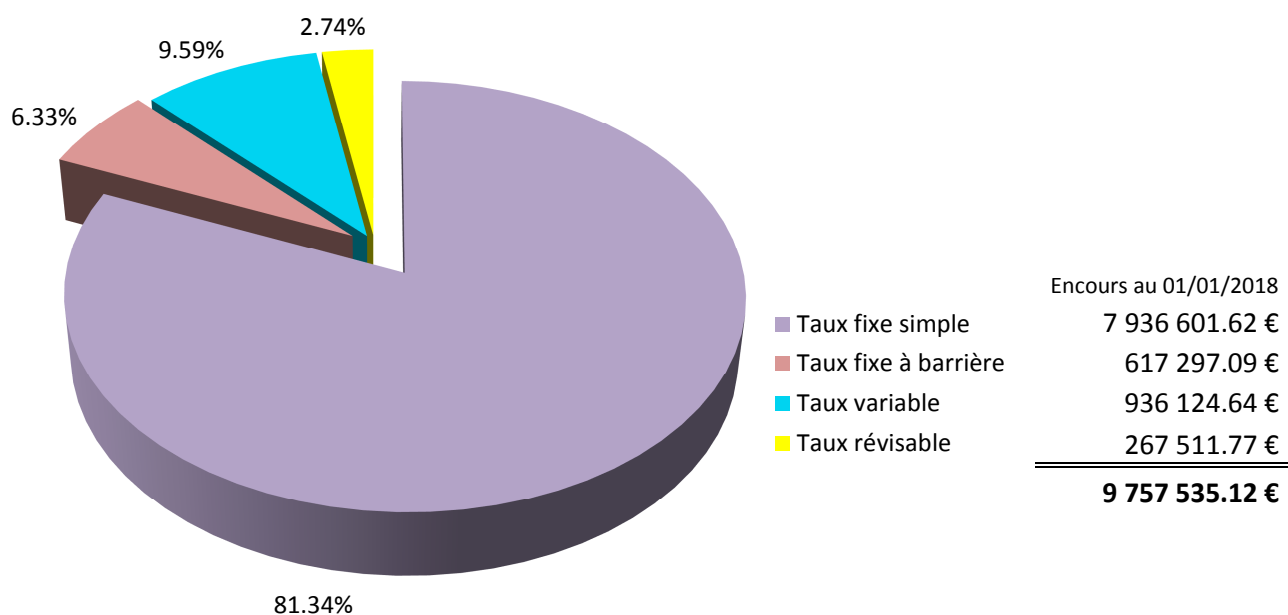
Voici l'évolution de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2017 :



## 2. Structure de la dette et répartition par prêteur au 01/01/2018

### a. Structure de la dette au 01/01/2018

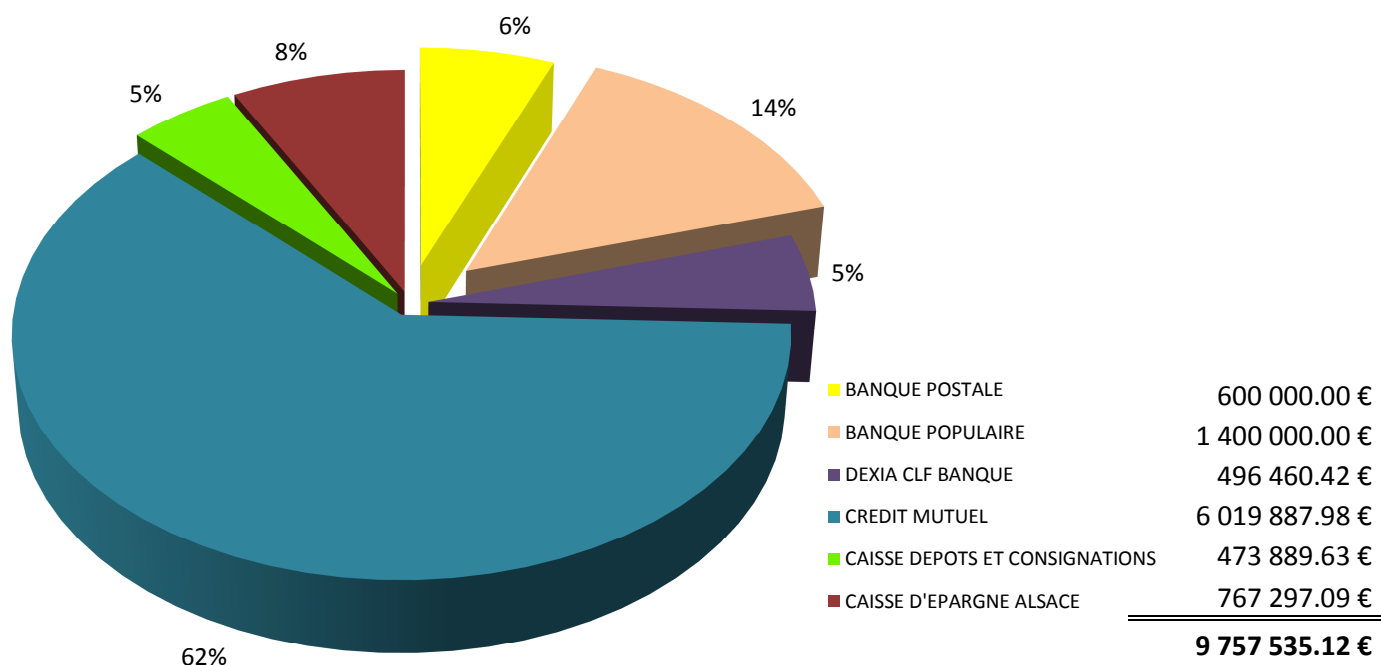
Voici la structure d'encours de la dette au 01/01/2018 par type de taux :



On peut constater que près de 81 % de l'encours est à taux fixe et près de 10 % en taux variable.

### b. Répartition de la dette par prêteur au 01/01/2018

Voici l'encours de la dette au 01/01/2018 réparti par prêteur :



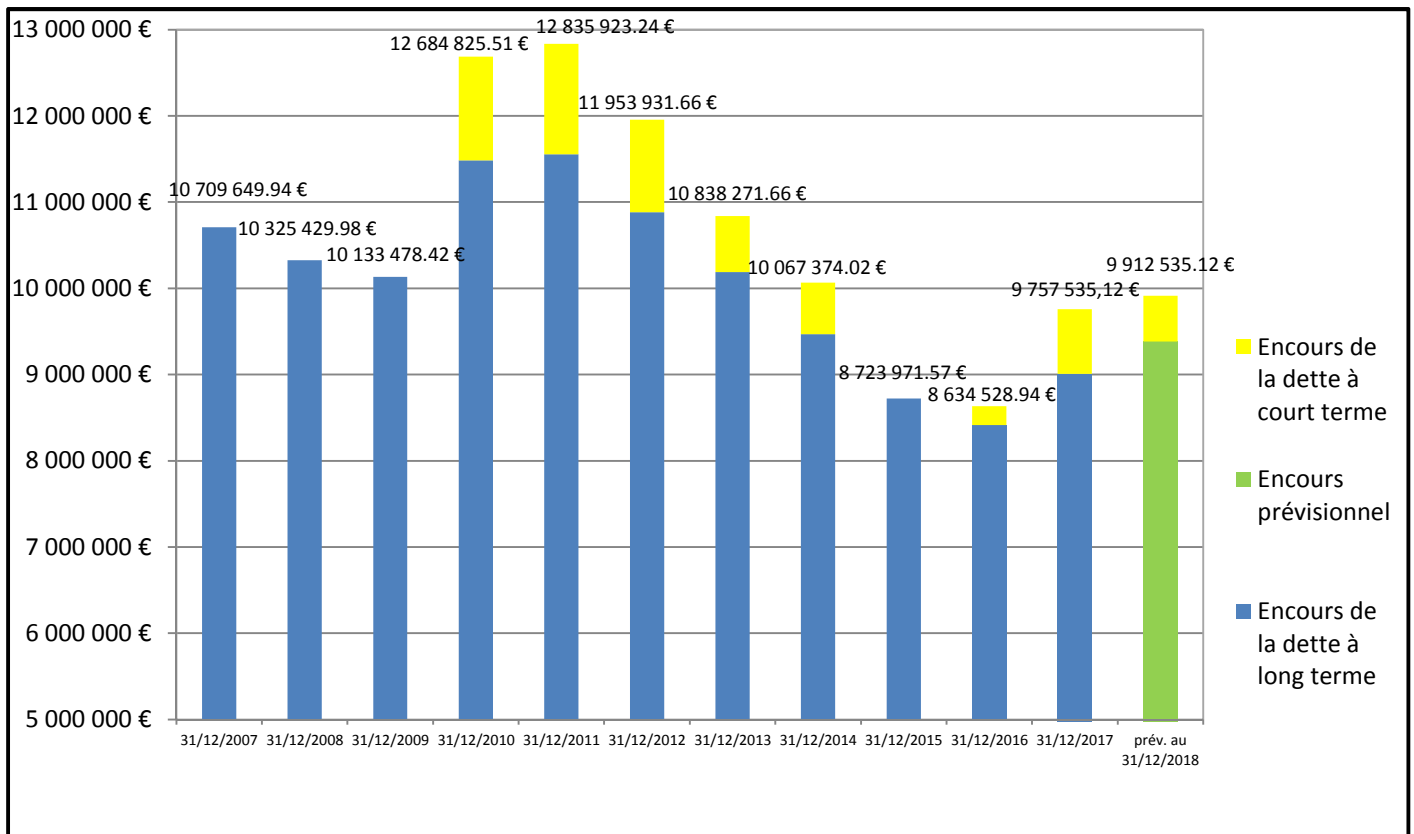
On peut constater que près de 62% de l'encours total est détenu par le Crédit Mutuel.

### 3. Éléments prospectifs au niveau de la dette de la ville

Il est prévu de rembourser en 2018 près de 905 000 € de capital pour les prêts à long terme, 750 000 € de prêts à court terme et près de 258 000 € d'intérêts.

En prévoyant sur l'exercice 2018 la réalisation d'1 280 000 € d'emprunts à long terme et compte tenu du remboursement en capital de 905 000 € pour les emprunts à long terme sur l'exercice 2018, la dette à long terme augmenterait de 375 000 € entre 2017 et 2018 pour atteindre un niveau prévisionnel de 9 382 000 € au 31/12/2018 pour les emprunts à long terme.

Voici un graphique récapitulatif prévisionnel pour l'exercice 2018 :



#### 4. Capacité de désendettement

Au 01/01/2018, l'encours de la dette à long terme s'élève à 9 007 535,12 €.

Le dernier autofinancement brut réel dégagé connu (celui de l'exercice 2017) s'élève à 1 614 194,54 € (en retraitant les cessions immobilières et l'absorption des résultats des budgets annexes).

**En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2017 à l'encours de la dette à long terme au 01/01/2018, la ville de Wissembourg mettrait 5,58 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.**

Compte tenu de l'augmentation prévisionnelle de la dette à long terme en 2018 (+ 375 000 €), le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette à long terme au 31/12/2018 devrait se rapprocher des 6 ans sur la base de l'autofinancement brut réel dégagé en 2017.

#### IX. BUDGETS CONSOLIDES

Voici un tableau récapitulatif consolidant le budget principal et les différents budgets annexes de l'exercice 2018 :

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 435 000 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 435 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 687 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 687 000 €
TOTAL DEPENSES	25 122 000 €
TOTAL RECETTES	25 122 000 €

## BUDGET EAU

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont strictement conformes aux orientations budgétaires.

### I. SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	334 000.00€	Excédent antérieur reporté	34 707.25€
Reversement redev. modernisation réseau	100 000.00€	Recettes courantes	960 292.75€
Reversement redev. pollution domestique	140 000.00€	<b>Total recettes réelles</b>	<b>995 000.00€</b>
Dépenses de personnel	55 000.00€	<i>Produits ( écritures d'ordre ) (2)</i>	5 000.00€
Autres dépenses de gestion courante	10 000.00€		
Dépenses financières	12 000.00€		
Dépenses exceptionnelles	8 000.00€		
Dépenses imprévues	4 000.00€		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>663 000.00€</b>		
<i>Charges ( écritures d'ordre ) (1)</i>	257 000.00€		
<i>Virement à la section d'investissement</i>	80 000.00€		

**TOTAL 1 000 000.00€**

**TOTAL 1 000 000.00€**

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

**Les dépenses réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 663 000 € pour l'exercice 2018. Elles sont globalement en légère hausse (+2 000 €) par rapport à celles budgétisées en 2017 (+0,3%).**

Les dépenses courantes prévisionnelles 2018 sont en légère hausse (+3 000 €) par rapport à celles de 2017 : cela s'explique principalement par une prévision de hausse des travaux de branchement (+14 000 €), de baisse des achats d'eau (-20 000 €), d'augmentation des travaux d'entretien des réseaux (+14 000 €) et de baisse des dépenses diverses (-6 000 €).

Les prévisions de dépenses de personnel sont identiques à celles de 2017. Les prévisions de dépenses de reversement des redevances à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sont en très légère hausse (+1 000 €). Les dépenses financières prévisionnelles sont en légère baisse (-2 000 €) due à la diminution de l'encours de la dette. Les prévisions de dépenses exceptionnelles (essentiellement les annulations de titres sur exercice antérieur) sont en baisse de 7 000 €. Les autres dépenses prévisionnelles de gestion courante sont en forte hausse (+5 000 €). Cette hausse est liée à une augmentation des créances admises en non-valeur (pertes suite à des impayés). Les dépenses imprévues en 2018 sont également en hausse (+2 000 €).

**Les recettes réelles prévisionnelles d'exploitation s'élèvent à 960 292,75 €. Elles sont en augmentation de près de 37 000 € par rapport à celles budgétisées en 2017 (+4,04%).** Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau (passe de 1,18€ HT/m<sup>3</sup> à 1,23€ HT/m<sup>3</sup>), une hausse de la location du compteur (+4,20€ HT/an) et l'augmentation des branchements à facturer sur l'exercice 2018.

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant (*)	Recettes	Montant (**)
Remboursement emprunts	52 000.00€	Solde d'investissement reporté	37 214.50 €
Travaux		<i>Virement de la section d'exploitation</i>	80 000.00 €
- extension réseau + conformité	90 000.00€	Subvention ( géolocalisation + réseaux )	65 785.50 €
- conduite Rte des Vosges ( solde )	110 000.00€	<i>Produits ( écritures d'ordre ) (1)</i>	257 000.00 €
- conduite Geitershof ( 1ère tranche )	24 000.00€		
- renforcement réseau Place des Carmes	15 000.00€		
- conduite Allée des Peupliers/Rte Riedseltz	25 000.00€		
- regard de comptage du lycée	8 000.00€		
- système de chloration du club Vosgien	4 000.00€		
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>276 000.00€</b>		
Etude programme transfrontalier	10 000.00€		
Achat compteurs d'eau ( télélevé )	30 000.00€		
Dépenses géolocalisation des réseaux ( solde )	52 000.00€		
Dépenses imprévues	15 000.00€		
<i>Charges ( écritures d'ordre ) (2)</i>	5 000.00€		

**TOTAL 440 000.00€**

**TOTAL 440 000.00 €**

**(\*) y compris 52 000 € de crédits reportés en dépenses**

**(\*\*) y compris 52 000 € de crédits reportés en recettes**

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 368 000 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont en baisse de près de 20 % par rapport à celles budgétisées en 2017.

**Ces dépenses sont intégralement financées par l'autofinancement dégagé de la section d'exploitation (332 000 €), par des subventions (65 785,50 €) et par un excédent reporté d'investissement (37 214,50 €).**

## III. AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018 s'élève à près de 297 000 € (hors excédent reporté). Cet autofinancement brut est en augmentation de 21,72 % par rapport à celui budgétisé en 2017. En intégrant l'excédent reporté, cet autofinancement s'élève à 332 000 €.

L'autofinancement net prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018 s'élève à 245 000 €. Il est en augmentation de 26,29 % par rapport à celui budgétisé en 2017.



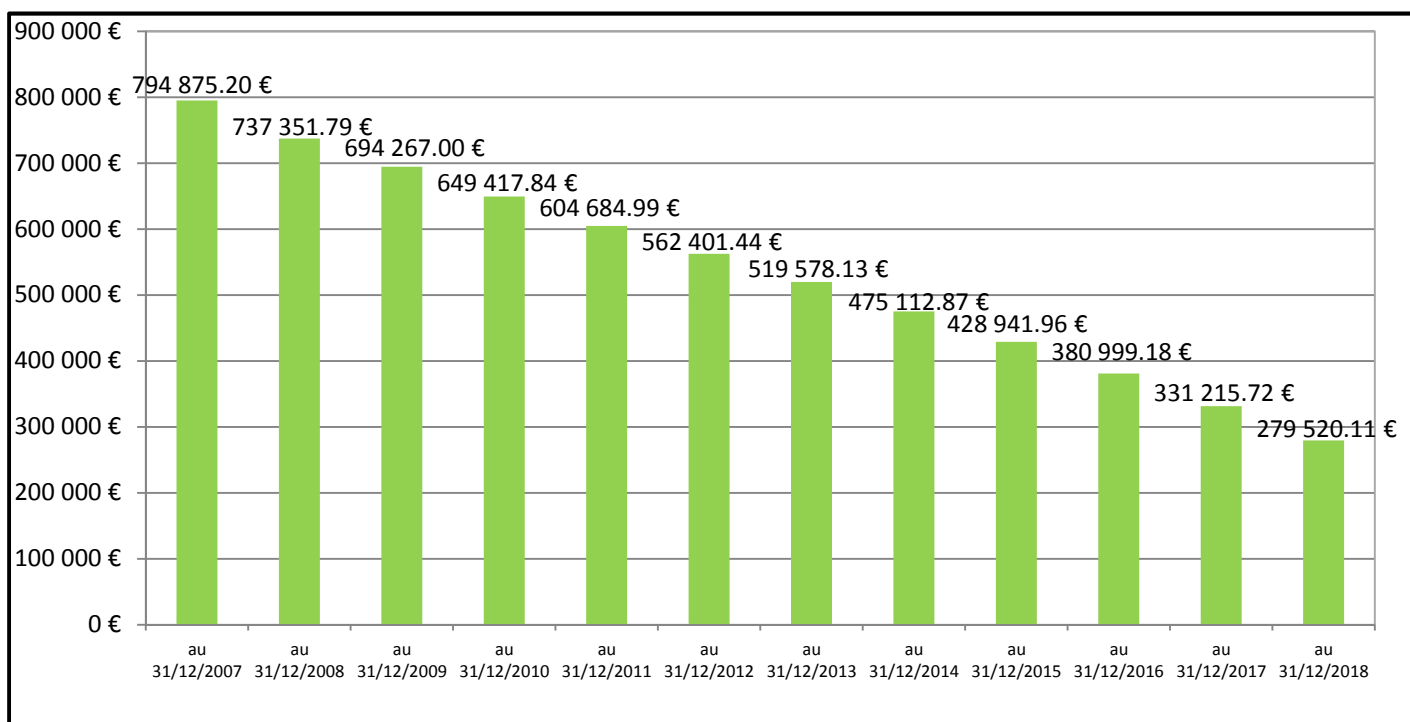
#### IV. ENDETTEMENT

- prévision de remboursement des emprunts 2018 :
  - capital 51 695,61 €
  - intérêts 11 824,67 €
  - TOTAL 63 520,28 €

#### **Il n'y a pas d'emprunt prévu sur l'exercice 2018.**

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 01/01/2018 à 331 215,72 € (soit 41,96 €/hab.). L'intégralité de l'encours de cette dette est à taux fixe. Le détail des emprunts en cours est présenté dans la synthèse du budget.

Voici un graphique représentant l'évolution de la dette de 2007 à 2018 :



**L'encours prévisionnel de la dette au 31/12/2018 s'élèvera à 279 520,11 € (soit 35,41 €/hab.) ce qui représente une baisse de 6,55 €/hab.par rapport au 01/01/2018.**

**Si la commune de Wissembourg décidait d'affecter l'intégralité de l'autofinancement brut prévisionnel dégagé sur l'exercice 2018 au remboursement de la dette au 31/12/2018, il faudrait moins d'un an pour la rembourser.**

## BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

Tous les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes ( A )	266 000.00 €	Excédent antérieur reporté	10 362.31 €
Dépenses de personnel	230 000.00 €	Recettes des services ( B )	64 637.69 €
Dépenses exceptionnelles	300.00 €	Dotations et participations	400 000.00 €
Dépenses imprévues	1 700.00 €	Autres recettes de gestion courante	23 000.00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>498 000.00 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>498 000.00 €</b>
<i>Charges ( écritures d'ordre entre sections )(1)</i>	<i>7 000.00 €</i>	<i>Produits ( écritures d'ordre entre sections ) (2)</i>	<i>7 000.00 €</i>

<b>TOTAL</b>	<b>505 000.00 €</b>
--------------	---------------------

<b>TOTAL</b>	<b>505 000.00 €</b>
--------------	---------------------

( A ) Dont notamment achats de spectacles

( B ) Recettes billetterie

(1) Dotations aux amortissements

(2) Quote-part des subventions d'investissement virées au compte de résultat

**Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 498 000 € sur l'exercice 2018. Ces dépenses sont en hausse de 28 000 € (+5,96%) par rapport à celles prévues en 2017.**

Cette hausse s'explique par une augmentation des dépenses courantes (+30 000 €), une baisse des dépenses de personnel (-4 000 €) et la prévision pour 2018 de 300 € en dépenses exceptionnelles et 1 700 € en dépenses imprévues.

L'augmentation des dépenses courantes est principalement liée à la mise en place d'une nouvelle création artistique intitulée « âge d'or » (impliquant + 10 000 € au niveau des achats de spectacles et + 15 000 € au niveau des contrats de prestations de service) et à la conception d'une nouvelle charte graphique au niveau des frais de communication (+5 000 € au niveau des frais divers).

La diminution des frais de personnel est notamment liée à un recours plus important à des techniciens extérieurs (+8 000 €) et à une diminution du coût du personnel affecté au budget NEF (-12 000 €) lié à un ajustement réalisé par rapport aux réalisations de l'année 2017.

**Les recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 487 637,69 € sur l'exercice 2018. Ces recettes sont en hausse de près de 27 000 € (+5,86%) par rapport à celles prévues en 2017.**

Cette hausse s'explique essentiellement par une augmentation des dotations et participations de 11 000 € et une augmentation des autres produits de gestion courante de près de 16 000 €.

L'augmentation des dotations et participations est liée principalement à une augmentation des participations liées à des spectacles à hauteur de 37 000 € (et notamment une subvention de 20 000 € de la REGION GRAND EST pour la création artistique « âge d'or ») et une baisse de la subvention d'équilibre de fonctionnement versée par le budget principal (-25 000 €).

**En effet, la ville prévoit de verser une subvention de fonctionnement d'équilibre de 300 000 € pour l'exercice 2018.**

L'augmentation des produits de gestion courante est liée à une hausse des recettes issues des locations de salles (notamment facturation des locations de la NEF liées au festival international de musique, aux concerts du dimanche et aux manifestations organisées par le ciné-club de Wissembourg).

## **II. SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Travaux - renforcement éclairage de sécurité + grande salle	16 000.00€	Subvention d'équipement ville <i>Produits ( écritures d'ordre ) (1)</i>	28 000.00 € 7 000.00 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>16 000.00€</b>		
Achat matériel de bureau et informatique	2 000.00€		
Achat équipements techniques	7 000.00€		
Achat logiciels	1 000.00€		
Achat mobilier	2 000.00€		
<i>Charges ( écritures d'ordre ) (2)</i>	7 000.00€		

<b>TOTAL</b>	<b>35 000.00€</b>
--------------	-------------------

<b>TOTAL</b>	<b>35 000.00 €</b>
--------------	--------------------

(1) amortissements des immobilisations

(2) quote-part des subventions d'inv. virées au compte de résultat

**Les dépenses prévisionnelles d'équipement s'élèvent à 28 000 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont en baisse de près de 65% par rapport à celles budgétisées en 2017. Ces dépenses sont intégralement financées par une subvention d'investissement d'équilibre de 28 000 € versée par le budget principal.**

## **BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE**

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

### **I. SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	24 320.31€	Vente de terrains	640 000.00€
Dépenses terrains+hono+travaux	240 679.69€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	615 000.00€
Dépenses financières	10 000.00€		
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	980 000.00€	<i>Produits (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	10 000.00€
<i>Charges (écritures d'ordre intérieur section) (3)</i>	10 000.00€		

<b>TOTAL</b>	<b>1 265 000.00€</b>
--------------	----------------------

<b>TOTAL</b>	<b>1 265 000.00€</b>
--------------	----------------------

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 250 679,69 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 10 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'acquisition de terrains pour 10 000 €, d'honoraires pour 20 000 € (frais de maîtrise d'œuvre, ...), de travaux d'aménagement et de viabilisation pour 210 000 € (notamment au niveau des réseaux secs pour 96 000 € et des raccordements électriques pour 57 000 €).

**Pour équilibrer ce budget pour l'exercice 2018, la ville prévoit de vendre des terrains pour un montant total de 640 000 €.**

Cette recette prévoit de couvrir non seulement les dépenses réelles énumérées ci-dessus mais également le déficit reporté de fonctionnement de 24 320,31 €, le déficit reporté d'investissement de 4 231,50 € et le remboursement d'un prêt-relais de 360 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	4 231.50€	<i>Produits (écritures d'ordre section à section) (2)</i>	980 000.00€
Remboursement emprunt	360 768.50€		
<i>Charges (écritures d'ordre section à section) (1)</i>	615 000.00€		

<b>TOTAL</b>	<b>980 000.00€</b>
--------------	--------------------

<b>TOTAL</b>	<b>980 000.00€</b>
--------------	--------------------

**La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2018 est le remboursement en capital d'un prêt-relais de 360 000 €.**

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

## III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2018 des prêts-relais se monte à 960 000 €.

Un remboursement de prêt-relais de 360 000 € est prévu sur l'exercice 2018.

**Donc l'encours prévisionnel du prêt-relais restant s'élèvera à 600 000 € au 31/12/2018.**

Il est rappelé que ce prêt-relais sera remboursé au fur et à mesure des ventes de terrains.

## BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde de fonctionnement reporté	62 964.37€	<i>Produits ( écritures d'ordre section à section ) (1)</i>	401 000.00€
Dépenses honoraires+travaux	39 035.63€		
Dépenses financières	3 000.00€	<i>Produits ( écritures d'ordre intérieur section ) (3)</i>	3 000.00€
<i>Charges ( écritures d'ordre section à section ) (2)</i>	296 000.00€		
<i>Charges ( écritures d'ordre intérieur section ) (3)</i>	3 000.00€		
<b>TOTAL</b>	<b>404 000.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>404 000.00€</b>

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 42 035,63 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 3 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'honoraires pour 6 000 € et de travaux d'aménagement pour 33 000 € (dont notamment des travaux de réaménagement du parking pour 27 000 €).

Il n'y a pas de recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement prévues à ce jour pour l'exercice 2018. Les dépenses énumérées ci-dessus seront principalement financées par un excédent global reporté de près de 41 000 €.

#### **Il reste à ce jour une superficie de terrains à vendre d'environ 37a.**

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<i>Charges ( écritures d'ordre section à section ) (1)</i>	401 000.00€	Solde d'investissement reporté	104 062.93€
		Emprunt	937.07€
		<i>Produits ( écritures d'ordre section à section ) (2)</i>	296 000.00€
<b>TOTAL</b>	<b>401 000.00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>401 000.00€</b>

Il n'y a aucune dépense ni recette réelle d'investissement prévue au budget 2018.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

### III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2018 du prêt-relais se monte à 400 000 €.

Comme il n'y a aucun remboursement de prêts-relais prévu en 2018, ce sera également l'encours prévisionnel au 31/12/2018.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente du terrain.

## **BUDGET LOTISSEMENT DES 4 VENTS**

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses hono + divers	127 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	60 941.36€
Dépenses financières	10 000.00€	Vente terrains aménagés	58.64€
Charges ( écritures d'ordre intérieur section ) (2)	10 000.00€	Produits ( écritures d'ordre section à section ) (3)	710 000.00€
Charges ( écritures d'ordre section à section ) (1)	634 000.00€	Produits ( écritures d'ordre intérieur section ) (2)	10 000.00€

**TOTAL 781 000.00€**

**TOTAL 781 000.00€**

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 137 000 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 10 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'honoraires pour 60 000 € (dont notamment les frais de maîtrise d'œuvre, de sondages, de géomètre, ...), de travaux de viabilisation pour 57 000 € (au cas où les travaux démarrent encore en fin d'année 2018) et de frais divers pour 10 000 €.

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue pour l'exercice 2018. Ces dépenses ci-dessus seront principalement financées par un excédent global reporté de 2017 de près de 137 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3) et d'intégration de charges financières (2).

### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges ( écritures d'ordre section à section ) (3)	710 000.00€	Solde d'investissement reporté	75 871.99€
		Produits ( écritures d'ordre section à section ) (1)	634 000.00€
		Emprunt	128.01€

**TOTAL 710 000.00€**

**TOTAL 710 000.00€**

Il n'y a aucune dépense ni recette réelle d'investissement prévue au budget 2018.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (3).

### III. ENDETTEMENT

L'encours au 01/01/2018 du prêt-relais s'élève à 700 000 €.

Comme il n'y a aucun remboursement prévu en 2018, ce sera également l'encours prévisionnel au 31/12/2018.

Le moment venu, ce prêt-relais sera remboursé par la vente des terrains.

## **BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL**

Les éléments financiers présentés ci-dessous sont conformes aux orientations budgétaires.

### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses honoraires+divers	27 000.00€	Solde de fonctionnement reporté	9 000.00€
Dépenses financières	10 000.00€	<i>Produits ( écritures d'ordre section à section ) (1)</i>	501 000.00€
<i>Charges ( écritures d'ordre section à section ) (2)</i>	473 000.00€	<i>Produits ( écritures d'ordre intérieur section ) (3)</i>	10 000.00€
<i>Charges ( écritures d'ordre intérieur section ) (3)</i>	10 000.00€		

**TOTAL 520 000.00€**

**TOTAL 520 000.00€**

Les dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 37 000 € pour l'exercice 2018. Ces dépenses sont principalement composées de dépenses financières pour 10 000 € (intérêts de la dette), de dépenses d'honoraires pour 22 000 € (notamment les frais de portage des terrains par l'EPF pour 10 000 €) et de frais divers pour 5 000 €.

Il n'y a pas de recette réelle prévisionnelle de fonctionnement prévue pour l'exercice 2018. Ces dépenses énumérées ci-dessus seront essentiellement financées par un excédent global reporté 2017 de près de 36 000 €.

Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1) + (2) et d'intégration de charges financières (3).

### II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunt	500 000.00€	Solde d'investissement reporté	27 112.51€
<i>Charges ( écritures d'ordre section à section ) (1)</i>	501 000.00€	Emprunt	500 887.49€
		<i>Produits ( écritures d'ordre section à section ) (2)</i>	473 000.00€

**TOTAL 1 001 000.00€**

**TOTAL 1 001 000.00€**

**La seule dépense réelle d'investissement prévue au budget 2018 est le remboursement en capital du prêt-relais de 500 000 €. En effet, ce dernier arrive à échéance le 31/12/2018.** Il faudra prévoir en 2018 en recette d'investissement un prêt-relais d'un montant identique soit 500 000 €. A ce titre, une consultation bancaire sera lancée en fin d'année 2018. Toutes les autres dépenses et recettes d'ordre sont des écritures comptables de variation de stocks (1)+(2).

### **III. ENDETTEMENT**

L'encours au 01/01/2018 des prêts-relais se monte à 500 000 €.

**Sachant qu'il faudra rembourser ce dernier prêt-relais avant le 31/12/2018 et qu'il sera nécessaire de mettre en place un nouveau prêt-relais du même montant, l'encours au 31/12/2018 sera donc identique à celui du 01/01/2018 soit 500 000 €.**